

Mediation pénale et réparation

Par **Juriste en herbe**, le **30/03/2007 à 14:13**

J'ai un doute...et ma question est bête, je le sais. Mais il fallait que je la pose !)) Image not found or type unknown

La médiation pénale est une alternative aux poursuites. Elle est basée sur une conciliation entre victime et auteur de l'infraction.

Est-ce-qu'on peut participer à une médiation pénale en étant constitué partie civile ?
Est-ce-qu'on peut obtenir réparation grâce la médiation pénale ?

Par **Nounoupoun**, le **30/03/2007 à 14:20**

<http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=4647>